

ACCORD

sous forme d'échange de lettres relatif à l'application provisoire du protocole fixant les possibilités de pêche et la compensation financière prévues dans l'accord entre la Communauté économique européenne et la république du Cap-Vert concernant la pêche au large du Cap-Vert pour la période du 6 septembre 1994 au 5 septembre 1997

A. Lettre du gouvernement du Cap-Vert

Monsieur,

Me référant au protocole, paraphé le 23 juin 1994, fixant les possibilités de pêche et la compensation financière pour la période du 6 septembre 1994 au 5 septembre 1997, j'ai l'honneur de vous informer que le Cap-Vert est prêt à appliquer ce protocole à titre provisoire, à partir du 6 septembre 1994, en attendant son entrée en vigueur conformément à son article 7, pourvu que la Communauté européenne soit disposée à faire de même.

Il est entendu que, dans ce cas, le versement d'une première tranche égale à un tiers de la compensation financière fixée à l'article 2 du protocole doit être effectué avant le 31 décembre 1994.

Je vous saurais gré de bien vouloir me confirmer l'accord de la Communauté européenne sur une telle application provisoire.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma très haute considération.

*Pour le gouvernement
du Cap-Vert*

B. Lettre de la Communauté européenne

Monsieur,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre de ce jour libellée comme suit :

« Me référant au protocole, paraphé le 23 juin 1994, fixant les possibilités de pêche et la compensation financière pour la période du 6 septembre 1994 au 5 septembre 1997, j'ai l'honneur de vous informer que le Cap-Vert est prêt à appliquer ce protocole à titre provisoire, à partir du 6 septembre 1994, en attendant son entrée en vigueur conformément à son article 7, pourvu que la Communauté européenne soit disposée à faire de même.

Il est entendu que, dans ce cas, le versement d'une première tranche égale à un tiers de la compensation financière fixée à l'article 2 du protocole doit être effectué avant le 31 décembre 1994.

Je vous saurais gré de bien vouloir me confirmer l'accord de la Communauté européenne sur une telle application provisoire. »

J'ai l'honneur de vous confirmer l'accord de la Communauté européenne sur une telle application provisoire.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma très haute considération.

*Au nom du
Conseil de l'Union européenne*